



L'ESPRIT DE CONQUETE

Trésorerie Générale . Avenue Janvier. 35021 Rennes cedex.

Tel : 02 99 79 80 74

Internet : www.tresor.cgt.fr/35

E-Mail : cgt.035@dgfip.finances.gouv.fr

CAP du 23 AVRIL 2009 – Tableaux d'Avancement Changement de Grades

Déclaration Liminaire de la CGT

Dans un contexte de changements majeurs pour les agents, la direction générale des finances publiques agit dans la précipitation. Les effets d'annonce ministérielles la conduisent à modifier les règles de gestion actuelles dans des conditions inacceptables, sans débat de fond sur les carrières.

Pourquoi modifier sans cesse dans cette période de réformes les règles de gestion alors que d'ici peu, il faudra de nouveau tout modifier en fonction du nouveau statut fusionné ? Comment les personnels peuvent-ils s'y retrouver ?

En effet, la note de service du 3 mars 2009 sur les tableaux d'avancement stipule que « le fléchage des agents en fin de carrière concerne l'accès au grade terminal des catégories B et C » (avancement à AAP1 et Contrôleur principal). Or, au final, et sans concertation avec les organisations syndicales, Bercy a donné la consigne aux directions départementales d'étendre cette nouvelle règle aux tableaux d'avancement à Contrôleur 1^{ère} classe et AAP2.

La CGT considère qu'il s'agit d'un déni de dialogue social et d'une manifestation de

mépris portée aux élus, bien loin des grandes déclarations sur la concertation proclamées par la DGFIP.

Dans ce contexte, la CGT tient à rappeler sa revendication principale en matière d'avancement dans le même corps : un déroulement de carrière linéaire avec la suppression des grades non fonctionnels.

Toutefois, dans le contexte des tableaux d'avancement actuels, la CGT considère que les éléments de notation ne devraient intervenir qu'en dernier critère.

Par ailleurs, valoriser les agents en fin de carrière est une bonne chose mais la CGT déplore qu'il ne s'agisse pas d'une liste complémentaire au quota proposé par chaque département. En effet, le nombre d'agents proposés n'est pas augmenté en conséquence et cela pénalise donc les agents les plus jeunes qui auraient dû être nommés au regard de leur ancienneté dans le corps.

Compte tenu de nos revendications et de notre désaccord sur l'établissement des tableaux d'avancement, les élus CGT ont décidé d'émettre un avis défavorable, sans remettre bien évidemment en cause la qualité des agents proposés.

Tableau d'Avancement au grade d'Agent d'Administration Principal 2è Classe

En 2008, 14 agents avaient vocation, 10 ont été proposés et 9 nommés au 1^{er} Janvier 2008

En 2009, 17 agents ont vocation et 11 seront proposés (10 devraient être retenus en CAP centrale qui aura lieu le 24 Juin 2009).

Conditions d'inscription au tableau :

- Avoir atteint le 5è échelon d'AA1
- Avoir 6 ans de services effectifs dans le grade d'AA au 31/12/2008

Les agents retenus seront nommés avec effet du 1^{er} Janvier 2009.

1	GIBOIRE Daniel	PIAA	2	JOUENNE Hervé	CER
3	GAMBERT Chrystèle	CEA	4	ROMFORT Françoise	MONTAUBAN
5	TREGUIER Erwan	DI	6	MICHEL Céline	CHGR
7	HUET Jean marc	CER	8	RICHARD Ronan	LIAISON REMU
9	BREGERE Emmanuelle	LOUVIGNE	10	LAUNAY Nicolas	TINTENIAC
11	<i>BEON Gaëlle</i>	<i>CHU</i>			

Tableau d'Avancement au grade d'Agent d'Administration Principal 1ère Classe

En 2008, 103 agents avaient vocation, 37 ont été proposés et 36 nommés au 1^{er} Janvier 2008

En 2009, 95 agents ont vocation et 33 seront proposés (32 devraient être retenus en CAP centrale qui aura lieu le 24 Juin 2009).

Conditions d'inscription au tableau :

- Avoir 2 ans d'ancienneté dans le 6e échelon de leur grade
- Avoir 5 ans de services effectifs dans le grade d'AAP2 au 31/12/2008

Les agents retenus seront nommés avec effet du 1^{er} Janvier 2009.

1	LE LAN Jacques	CHATEAUNEUF	2	MESNIL Monique	PLELAN
3	NACHIN Suzanne	CEA	4	BERGERON Thierry	CHGR
5	ROULLIER Jocelyne	TCA	6	LORETTE Françoise	ERD
7	GUEGUAN Alain	CHATEAUNEUF	8	BEAUCE Josiane	PAIERIE DEP
9	LECOMTE Annie	TCA	10	LE CHEVESTRIER Joëlle	PIAA
11	PERARDOT Florence	TG compta	12	DEBRAIS Odile	PIAA
13	POITOU Sylvie	TCA	14	SCHIFFMACHER Laetitia	RENNES COLOMBIER
15	IZEL Dominique	PAIERIE DEP	16	ALLIOT Philippe	CER
17	HAMONIC Françoise	DINARD	18	DESTOC Béatrice	REC DIVERS
19	LE FUR Laurence	CER	20	MARQUES Murielle	PIAA
21	RACINE Catherine	DOL	22	CARISSAN Albert	TCA
23	BOUGEARD Régine	LIAISON REC	24	COURTETE Patrick	CEA
25	TARDIF René	RENNES COLOMBIER	26	SUZANNE Noëlle	DFT
27	ALLAIN Geneviève	TCA	28	MOUREAUD Christine	REDON
29	CATHERINE Rachel	TG REC CENTR	30	LAURENT Isabelle	VITRE
31	PAITIER Isabelle	TCA	32	LAROUR REGNAULT Jacqueline	TCA
33	<i>FROGER Chantal</i>	<i>FOUGERES COLL.</i>			

A noter que 7 promotions au grade d'AAP1 et 1 en AAP2 se font au critère de l'âge (58 ans et plus). Comme nous le disions dans notre déclaration liminaire, la mesure aurait été plus acceptable dans un cadre de quota supplémentaire. De fait, l'administration fait ainsi reculer mécaniquement le moment dans la carrière où les agents peuvent obtenir une promotion. C'est tout bénéfique pour elle budgétairement...

Les votes : CGT : CONTRE
Administration et FO : POUR
CFDT : Abstention

Tableau d'Avancement au grade de Contrôleur 1^{ère} Classe

En 2008, 48 agents avaient vocation, 16 ont été proposés et 13 nommés au 1^{er} Janvier 2008

En 2009, 46 agents ont vocation et 14 seront proposés (13 devraient être retenus en CAP centrale qui aura lieu le 23 Juin 2009).

Conditions d'inscription au tableau :

- Avoir atteint le 7^è échelon de contrôleur 2^è classe depuis au moins 2 ans
- Avoir 5 ans de services effectifs dans un corps de catégorie B au 31/12/2009

Les agents retenus seront nommés avec effet du 1^{er} Janvier 2009 si la condition des 5 ans est remplie (à défaut, la nomination se fait en cours d'année 2009 dès que les 5 années sont atteintes).

1	EVARD Serge	TG Immo. Travaux	2	LUHERNE Odette	Paierie Régionale
3	GAULTIER LEFEUVRE ANNIE	TCA	4	GEOFFROY Monique	TG Centralisation
5	LE LAY Jeannine	TCA	6	GENDROT Yvette	Chartres de Bretagne
7	LEMPERIERE Yann	TG DI SAU	8	PRUVOST Laurent	TG DI Accord
9	GERARD Marie-France	TG CQC	10	MACE Joëlle	CHU
11	NEVOUX Evelyne	Cancale	12	CERTAIN Pierre-Yves	TG DI Accord
13	GRUEL Chantal	TCA	14	GABOURY Marie-Jo	TG Produits Divers

La direction a décidé de ne pas retenir un contrôleur remplissant les critères, au motif que « son dossier se serait dégradé » dans l'année 2008.

Comme pour la catégorie C, l'administration fait passer en priorité des contrôleurs âgés de 58 ans et plus.

L'analyse de la CGT est la même qu'en C.

Vote : CGT : CONTRE

Administration : POUR

CFDT, FO : Abstention

En fin de séance, la direction a ajouté un point à l'ordre du jour : la mutation d'un agent de l'équipe de renfort en résidence, Marie-Françoise MADY, à l'équipe de renfort départementale, suite au départ d'un collègue promu inspecteur par liste d'aptitude.

Si la CGT n'a pas d'opposition à cette affectation, nous n'acceptons pas que des sujets apparaissent en pleine réunion de CAP, sans que nous ayons eu la possibilité de préparer. Il suffisait que la direction informe les élus quelques jours avant pour que cette préparation soit possible et que les conditions d'un bon dialogue social soient réunies.

Vote : Administration : POUR

CGT, CFDT, FO : Abstention

Les élus CGT

Les élus CGT en CAP	Contrôleur Principal	Viviane Doublet	Paierie Rég.	Christophe Tessier	Châteaugiron
	Contrôleur 1 ^{ère} Cl	Martine Lebéhot	Paierie Rég.	Nelly Détoc	CHU
	Contrôleur 2 ^è Cl	Nadia Doualan	CER	Nelly Méheust	Cesson Sév.
	AAP1	Catherine Houdin	TCA	Lysiane Houillère	TCA
	AAP2	Nathalie Ribreau	ERD	Franck Noël	CER
	AA1	Nicolas Raguét	Guichen	Marie Chantal Roudaut	CER
	AA1	Laurence Marcon	ERD	Véronique Teveu	TCA